

BIEN-FAIRE aux plus inconnus. (Lanoue.) « Ce mot a vieilli.

BIEN-FAIRE s. m. Action de faire du bien. **INUS.**

— Prov. *Le bien-faire vaut mieux que le bien-dire*. Les bonnes actions valent mieux que les beaux discours.

BIENFAISANCE s. f. (bi-ain-fé-zan-se — lat. *beneficentia*, même sens; formé de *bene*, bien, et *facere*, faire. Ce mot a affecté d'abord la forme latine de *beneficence*. V. plus loin remarque). Action ou habitude de faire du bien, penchant à rendre service : *La bien-faisance est l'élément de toute âme honnête*. (Bruy.) *Le peuple ne connaît guère dans les richesses d'autre vertu que la bien-faisance*. (B. de St-P.) *La bien-faisance est le bonheur de la vertu; il n'y en a point de plus assuré et de plus grand sur la terre*. (B. de St-P.) *J'ai cherché un terme qui nous rappellât précisément l'idée de faire du bien aux autres, et je n'en ai pas trouvé de plus propre pour me faire entendre que le terme de bien-faisance*. (L'abbé de St-Pierre.) *Tel est l'attrait de la bien-faisance, que si nous refusons de la pratiquer, nous aimons encore ce qui peut nous en retracer l'image*. (J. Droz.) *La bien-faisance est si douce qu'il suffit, pour être ému, de penser à ceux qui l'exercent*. (J. Droz.) *La bien-faisance est une partie essentielle de la probité du riche*. (Laféna.) *La continuité d'un sacrifice donne à la bien-faisance un caractère grave et sublime que n'obtient pas toujours le plus brillant héroïsme*. (Lemontey.) *La bien-faisance est l'habitude de prendre du sien pour donner à autrui*. (V. Parisot.) *Nul ne doit se plaindre de son partage, mais il doit bénir Dieu de sa bien-faisance infinie*. (O. Vidal.) *La bien-faisance est une qualité, la charité est une vertu*. (L. Veuillot.)

La bien-faisance est un besoin de l'âme.

DE BELLOY.
La grandeur véritable est dans la bien-faisance.

ARNAUD.
Aux âmes animées tu donnes l'existence,
Pour épancher sur eux ta vaste bien-faisance.

SAINT-LAMBERT.
On ne sait ce que c'est que de payer ses dettes,
Et de sa bien-faisance on remplit les gazettes.

COLIN D'HARLEVILLE.
C'est usurairement placer la bien-faisance,
Qu'au delà du bienfait chercher sa récompense.

LAVA.
La bien-faisance est un besoin de l'âme :
Heureux, elle nous rend notre bonheur plus doux,
L'étend, le multiplie, en prévient les dégoûts;
Malheureux, elle charme et suspend nos misères :
On ressent moins ses maux en consolant ses frères.

— **Bureaux de bien-faisance**, Etablissements de charité où les indigents reçoivent du pain, des vêtements, des remèdes et des secours de tous genres : *Les bureaux de bien-faisance sont principalement institués pour soulager ceux qu'on nomme pauvres honteux*. (Encycl.)

— **Dr. Contrat de bien-faisance**, Contrat dans lequel l'une des parties procure à l'autre un avantage purement gratuit.

— **Iconog.** La bien-faisance est ordinairement représentée par les artistes sous les traits d'une jeune femme chastement drapée, à la physionomie douce et compatissante, tenant à la main une pièce de monnaie, un pain, un vêtement ou tout autre objet destiné au soulagement de l'infortune. Parmi les nombreuses représentations de ce genre exécutées par des artistes contemporains, nous citerons : trois statues de marbre, par MM. Ramus (Salon 1844), Benzon (1855), Gumeury (1859); un bas-relief, par M. Vilain (1845). Un autre bas-relief, exposé par M. Desseine en 1822, représente la bien-faisance répandant ses dons sur les vieillards et la maternité : il décore un tombeau au Père-La-Chaise. V. CHARITÉ.

— **Rem.** On assigne trois origines à notre mot *bien-faisance*, et l'on comprend que la paternité d'une si charmante appellation soit vivement disputée. Notre vieille langue rendait plus étymologiquement la même idée par le mot *benéficence* : *Ses plus assurées espérances estoient en lui-même, en dévotion envers les dieux, fance en ses amis, suffisance de peu, continence, benéficence, mépris de la mort, magnanimité*. (Amyot.) *Ils devoient avoir reconnaissance des grâtes, bontés et benéficiences de notre grand roi*. (Sully.) Bailly fait honneur de ce mot à Gresset; dans l'éloge qu'il a composé sur ce poète aimable, il dit : « Gresset était doux, humain, bien-faisant; c'est lui qui a enrichi la langue du mot *bien-faisance* : c'était le mot de son cœur. » Voltaire, trompé par la phrase citée plus haut dans nos exemples, l'attribue à l'auteur du *Projet de paix perpétuelle* :

Certain législateur, dont la plume féconde
Fit tant de vains projets pour le bien de ce monde,
Et qui depuis trente ans écrit pour des ingrats,
Vient de créer un mot qui manque à Vaugelas :
Ce mot est *bien-faisance* : il me plaît, il rassemble,
Si le cœur en est cru, bien des vertus ensemble.
Petits grammairiens, grands précepteurs de sots,
Qui pesez la parole et mesurez les mots,
Parlez expression vous semble hasardeuse,
Mais l'univers entier doit en chérir l'idée.

Il paraît prouvé aujourd'hui que ce mot a pour véritable père notre vieux Balzac. *Bien-faisance* n'a commencé à figurer au Dictionnaire de l'Académie que dans l'édition de 1762. D'Olivet et le lourd abbé Desfontaines s'éléverent vivement contre cette expression, mais

depuis que Voltaire l'a enchaîné dans ses vers comme une perle fine, cette expression n'a cessé de briller, dans notre vocabulaire, d'un éclat aussi vif que légitime.

Bien-faisance publique (DE LA), par M. de Gérando, publié en 1839 (Paris, 4 vol. in-8°, 2^e édition). Une introduction riche de faits précède cet ouvrage, qui jouit d'une estime méritée. Il se compose de quatre parties. Dans la première, l'auteur étudie l'indigence d'une manière générale; il en analyse les causes; il en apprécie les rapports avec les lois, les mœurs, l'état de l'industrie; il signale les droits qu'elle a à être secourue et les limites de ces droits. Il expose ainsi avec clarté l'étendue réelle du mal auquel la bien-faisance publique est destinée à porter remède. La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux institutions qui ont pour but de prévenir l'indigence. L'auteur examine d'abord tout ce qui tient à l'éducation des pauvres, et passe en revue l'histoire détaillée des institutions qui protègent leur enfance et leur jeunesse, les établissements destinés à assurer l'allaitement des enfants par leur mère, les salles d'asile pour ceux qui sont encore incapables de recevoir des leçons régulières, les établissements d'orphelins, les institutions d'enfants trouvés et délaissés, les écoles des pauvres, des sourds-muets, des aveugles. Après avoir ainsi suivi l'enfant de sa naissance jusqu'à l'âge adulte, il continue l'examen des moyens propres à prévenir l'indigence, en étudiant les institutions dont l'action s'exerce sur les hommes faits; tels sont les établissements de prêts et les monts-de-piété, les sociétés de prévoyance et d'assurance mutuelle, les caisses d'épargne ou d'accumulation; il consacre aussi plusieurs chapitres aux moyens généraux qui peuvent influer sur l'amélioration des classes peu aisées, et il est ainsi amené à étudier les conséquences qui résultent à cet égard des lois, des mesures administratives, des mœurs et de la religion. Dans la troisième partie, il s'enquiert des moyens de remédier à la pauvreté en fournissant aux indigents du travail, soit libre, soit forcé, et il passe en revue tous les divers systèmes de maisons de travail, de mendicité ou de colonisation, qui ont été adoptés en divers pays. Il étudie jusqu'à quel point et dans quelle mesure les émigrations peuvent servir à l'amélioration du sort des pauvres, et doivent être encouragées. En s'approchant de plus près des moyens directs de soulagement des malheureux, M. de Gérando examine les diverses méthodes de secours à domicile, leur valeur comparative, et trace les règles de ce genre d'institutions. Enfin, il arrive à l'étude des établissements hospitaliers, dernière ressource de la bien-faisance publique. Après un aperçu historique plein d'intérêt, il passe en revue les hôpitaux destinés aux maladies, soit générales, soit spéciales; les hospices pour les vieillards et les maisons consacrées aux aliénés. Dans la quatrième partie, l'auteur, profitant des connaissances acquises par le lecteur, revient à des considérations générales sur l'ensemble des secours. Il trace l'histoire des diverses législations sur les pauvres, soit chez les anciens, soit chez les modernes; il en apprécie l'esprit et les résultats, et traite de même des règles générales de l'administration des secours publics.

Ce rapide exposé suffit pour faire sentir l'importance de l'ouvrage de M. de Gérando. C'est un résumé méthodique de toutes les opinions qui ont influé sur le sort de l'indigent, et le répertoire des procédés par lesquels on a cherché à la prévenir ou à la guérir. Ce qui frappe surtout le lecteur, c'est la parfaite impartialité avec laquelle toutes les opinions sont débattues et toutes les institutions appréciées. A l'occasion de chaque classe d'établissements charitatifs, le livre cherche des points de comparaison dans les pays civilisés, et fait connaître, d'après les documents les plus authentiques, les procédés divers par lesquels on a tenté de servir la cause du malheur. Dans cette statistique de la pauvreté, on suit avec intérêt les institutions de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, de l'Espagne et des Etats-Unis. Les efforts de tous sont appréciés avec une égale bienveillance. Les documents officiels y sont complétés par une expérience personnelle et par l'étude directe des institutions décrites.

BIEN-FAISANT (bi-ain-fé-zan) part. prés. du v. *Bien-faire* : *L'homme, en bien-faisant, ne dépend que de lui-même*. (J.-J. Rouss.) **INUS.**

BIENFAISANT, ANTE adj. (bi-ain-fé-zan, ante — de bien et faisant). Qui fait, qui aime à faire du bien : *Une personne bien-faisante*. *Un cœur bien-faisant*. *Le Français est naturellement bon, ouvert, hospitalier, bien-faisant*. (J.-J. Rouss.) *Je vais, à la lumière, leur montrer sur la terre une divinité bien-faisante*. (B. de St-P.) *L'homme bien-faisant est le vrai sage*. (Alibert.) *On peut être bien-faisant sans être vertueux; on n'est pas vertueux sans être bien-faisant*. (V. Cousin.) *Celui-là seul mérite le nom de bien-faisant, qui fait le bien avec persévérance*. (Lemontey.)

Plus on est bien-faisant, plus on fait des ingrats.
DE BELLOY.

Tout mortel bien-faisant approche de Dieu même.

VOLTAIRE.
Et vous, divinités aux hommes bien-faisantes,
Qui tempérez les airs, qui réglez sur les plantes.

LA FONTAINE.

Il est beau de prévoir les retours dangereux,
Et d'être bien-faisant alors qu'on est heureux.

FRÉVILLE.

— Par anal. Qui a une action, une influence utile, salutaire : *Rosée bien-faisante*. *Liqueur bien-faisante*. *Soins bien-faisants*. *La bien-faisance nature*. Pris dans une certaine mesure, le travail du corps est un exercice bien-faisant et même nécessaire. (Vacherot.) *L'Eglise catholique était l'âme et la lumière du moyen âge, le bien-faisant contre-poids de la fortune et de la puissance*. (V. Cousin.) *Dieu me préserve de contester la vertu bien-faisante de la liberté*. (V. Cousin.)

Je vais m'enlever dans le fond d'une terre,
Occuper mes loisirs par des soins bien-faisants.
Et veiller sur les mœurs de mes bons paysans.

C. DELAVIGNE.

— Subst. Personne qui aime à faire du bien, qui a de la bien-faisance : *Le vrai bien-faisant cherche et devine lui-même les infortunes*. (Encycl.)

Le conquérant est craint, le sage est estimé;
Mais le bien-faisant charme, et lui seul est aimé.

VOLTAIRE.

BIENFAIT s. m. (bi-ain-fé). Bien que l'on fait à quelqu'un; service, bon office qu'on lui rend : *Oublie les injures, jamais les bienfaits*. (Confucius.) *Celui-là tue et déshonore un bienfait, qui le vend comme il vendrait une marchandise*. (Sénèque.) *Les bienfaits qui se succèdent lentement et à distance sont savourés davantage que ceux qui sont précipités*. (Machiavel.) *Les bienfaits sont le lien de la concorde publique et particulière*. (Boss.) *On sent qu'à la place des grands, on serait trop heureux de répandre la joie et l'allégresse dans les cœurs en y répandant des bienfaits*. (Mass.) *Le plaisir de faire du bien nous paye comptant de notre bienfait*. (Mass.) *Les bienfaits sont un feu qui ne chauffe que de près*. (Volt.) *Les bienfaits ne doivent pas se peser à leur valeur intrinsèque, mais au poids du cœur*. (J.-J. Rouss.) *L'ingratitude serait rare si les bienfaits à usure étaient moins communs*. (J.-J. Rouss.) *Mes bienfaiteurs peuvent mourir; mais tant qu'il y a des hommes, je suis obligé de rendre à l'humanité les bienfaits que j'ai reçus d'elle*. (J.-J. Rouss.) *Les bienfaits qui ne ramènent pas un ennemi ne servent qu'à l'aggraver*. (Duclos.) *Les fruits de la terre sont annoncés par les fleurs; c'est ainsi que, parmi les hommes, les bienfaits doivent l'être par les grâces*. (Barthé.) *Un bienfait qui se fait trop attendre est gâté quand il arrive*. (Oxenstiern.) *Je n'ai pas grande foi aux belles phrases; mais des actions, des faits bien nets, et je me rends : je crois au bienfait argent comptant*. (Empis.)

Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense.

RACINE.

Tout bienfait avec lui porte sa récompense.

FAVART.

C'est perdre ses bienfaits que de les mal répandre.

BOUSSAULT.

Un bienfait perd sa grâce à se trop publier;

Qui veut qu'on s'en souvienne, il le doit oublier.

CORNEILLE.

Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler;

Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler.

CORNEILLE.

Il soupirait le soir, si sa main fortunée

N'avait de ses bienfaits signalé la journée.

BOILEAU.

Une âme généreuse

Enchaîne tous les cœurs par le nœud des bienfaits.

LEBRUN.

Publier un bienfait, s'il faut que je le dise,

C'est d'un acte obligeant faire une marchandise.

LAVA.

Le premier des plaisirs, et la plus belle gloire,

Est de répandre des bienfaits;

Si vous en recevez, publiez-le à jamais;

Si vous en répandez, perdez-en la mémoire.

VOLTAIRE.

— Se dit particulièrement des biens, des grâces, des faveurs que Dieu nous dispense, que la Providence, le ciel nous accorde : *Je veux partout publier les bienfaits de Dieu*. (Boss.) *Dieu exigera plus de celui à qui il aura plus donné; ses bienfaits deviendront la mesure de vos devoirs*. (Mass.) *O mon Dieu! partout où l'on tourne les yeux, on ne voit que les monuments de vos bienfaits*. (Chateaub.) *Une femme sage et pieuse est un bienfait du ciel*. (A. Saintine.)

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

VOLTAIRE.

Les dieux dans leurs bienfaits gardent-ils des limites?

C. DELAVIGNE.

— Action, influence heureuse; bien, utilité, avantage qui résulte de certaines choses : *Les bienfaits de la science*. *Les bienfaits de la civilisation*. *Il faut prêcher sans cesse aux peuples les bienfaits de l'autorité et aux rois les bienfaits de la liberté*. (J. de Maistre.) *A la grande découverte de l'électricité céleste, Franklin ajouta le bienfait des paratonnerres*. (Mignet.) *La liberté n'est jamais venue sans apporter avec elle quelque bienfait*. (A. Blanqui.)

— Prov. *Rien ne vieillit plus vite qu'un bienfait*. Rien ne s'oublie plus vite qu'un bienfait. C'est à propos de ce proverbe qu'Aristote disait : « On n'a jamais vu de bienfait parvenir à une extrême vieillesse. » *Il les injures s'écrivent sur l'airain, et les bienfaits sur le sable*. On se souvient longtemps des injures, mais on oublie vite les bienfaits. *Un bienfait n'est jamais perdu*. Une bonne action a toujours sa récompense. A propos

de ce proverbe, M. Quitard rapporte la légende orientale suivante :

« Dieu dit un jour à ses saints de se tenir prêts à fêter l'arrivée d'un nouvel élu avec tous les honneurs du cérémonial observé dans la cour céleste à l'égard d'un petit nombre de rois admis à l'éternelle béatitude; et les saints se hâtèrent de courir à l'entrée du Paradis, afin de recevoir de leur mieux un hôte si important et si rare. Ils pensaient que ce devait être un grand monarque qui venait d'expirer; mais, au lieu du personnage qu'ils attendaient, ils ne virent arriver qu'un pied, un pied en chair et en os, détaché du corps dont il avait fait partie. Il était surmonté d'une riche couronne, et il s'avancait fièrement au milieu d'eux en passant entre leurs jambes. Saisis d'étonnement à la vue de ce phénomène, ils s'en demandèrent l'un à l'autre l'explication, et personne ne pouvait la donner. En ce moment apparut au-dessus de leurs têtes l'archange Gabriel qui s'envolait à tire-d'aile vers notre globe. Ils l'interrogèrent, et il leur répondit : « Le pied couronné que vous voyez est celui d'un roi. Ce roi, allant un jour à la chasse, aperçut un chameau qui était attaché à un arbre et qui s'efforçait d'allonger le cou vers un baquet plein d'eau placé hors de sa portée. Le prince compatit à la peine de l'animal et rapprocha de lui le baquet avec le pied, afin qu'il pût se désaltérer. C'est pour cette bonne action, la seule qu'il ait faite dans sa vie, que son pied est venu à Dieu, tandis que le reste du corps est allé au diable. Le Très-Haut m'envoie publier cette nouvelle sur la terre, pour que les hommes se souviennent qu'un bienfait n'est jamais perdu. »

— Anc. jurispr. Usufruit du tiers des biens successifs du père et de la mère, accordé aux puînés de leurs enfants.

— Syn. *Bienfait, amitié, faveur, grâce, bon office, plaisir, service*. V. AMITIÉ.

Épithètes. Agréable, gratuit, désintéressé, secret, caché, répété, continu, incessant, précieux, noble, généreux, inestimable, ineffable, singulier, étrange, tendre, mémorable, immortel, éternel, stable, solide, épanché, répandu, versé, intéressé, calculé, reproché, superbe, orgueilleux, offensant, outrageant, trompeur, perfide.

— Allus. litt. *L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux*.

Allusion à un vers de Voltaire dans *Oedipe*. V. AMITIÉ.

Bienfaits (DES), ou de la *Bienfaisance*, traité en sept livres de Sénèque le philosophe. Dans son enthousiasme pour cet ouvrage, Diderot s'écriait qu'après avoir lu trois fois le traité des *Bienfaits*, à la quatrième lecture il mouillait encore les feuilles de quelques larmes, « de celles qui coulent délicieusement lorsque l'âme est émue de quelque grande action, d'un sentiment délicat; de ces larmes qui naissent de l'admiration, etc. » Puis il ajoute : « On est convaincu, entraîné, en lisant le traité de la Colère; on est attendri, touché, en lisant celui des *Bienfaits*; l'un est plein de force, l'autre de finesse; là, c'est la raison qui commande; ici, c'est la délicatesse du sentiment qui charme. Sénèque parle au cœur et n'en est pas moins convaincant, car le cœur a son évidence... Ce traité, dit encore Diderot, n'a été fait ni pour Nérone ni pour Ebulius Liberalis, à qui il est adressé, mais pour tous les hommes. » Cet Ebulius est un personnage parfaitement inconnu; on sait seulement, d'après une lettre de Sénèque, qu'il était natif de Lyon. Le traité des *Bienfaits* fut composé dans les dernières années de la vie de Sénèque.

L'auteur y expose les devoirs du bienfaiteur et de l'obligé; il y traite de la reconnaissance et de l'ingratitude. Les quatre premiers livres abondent en idées solides et ingénieuses, dont la beauté ne se retrouve pas dans les trois derniers, où des questions subtiles et oiseuses arrêtent trop souvent l'auteur. Nous allons donner ici une rapide analyse de cet ouvrage.

Livre I^{er}. Sénèque assigne à l'ingratitude deux causes principales : l'irréflexion, puis la mauvaise grâce avec laquelle on accorde les bienfaits. Il ne faut pas que le nombre des ingrats rebute la bienfaisance. Un seul bienfait bien placé console de la perte de tous les autres. On doit laisser l'ingratitude par la continuité des bienfaits. La bonne volonté faisant tout le prix d'un bienfait, le pauvre a aussi la faculté de paraître généreux. Il convient de donner d'abord le nécessaire, ensuite l'utile, puis l'agréable; il faut enfin s'attacher au solide, et mettre surtout du discernement dans ses bienfaits.

Livre II^e. L'auteur continue à enseigner la manière de répandre les bienfaits. Sachons prévenir les demandes et n'attendons pas la prière; évitons aussi de donner du même air qu'on refuse : tout ce qu'on ajoute au délai est ôté à la reconnaissance; ne mêlons point les reproches aux bienfaits; l'oubli est un devoir pour celui qui donne, le souvenir en est un pour celui qui reçoit. Il y a trois causes d'ingratitude : la trop bonne opinion de nous-même, la convoitise et l'envie. Rendre le bienfait n'est pas une partie essentielle de la reconnaissance.

Livre III^e. Le pire est d'oublier le bienfait reçu. L'ingratitude est un crime dont la punition appartient aux dieux. — Les bienfaits de